

Paris, le 27 janvier 2015

Le Secrétaire perpétuel

Mmes et MM. les Secrétaires de section.

Objet : Notes de recherche. Référent

Chers consœurs et confrères,

Afin de faire connaître l'Académie aux jeunes chercheurs, enseignants et thésards, le groupe de réflexion « Relations Académie/Enseignement supérieur agronomique » (<http://www.academie-agriculture.fr/groupe-de-reflexion/relation-academie-enseignement-superieur-agronomique>) avec l'accord du bureau de l'Académie, a décidé d'animer à nouveau les publications de notes-de-recherche qui seront publiées sur notre site «<http://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-de-recherche>».

Ces notes de recherche (de 10 000 à 12 000 signes) sont envoyées par voie électronique à l'Académie et adressées à un Académicien référent chargé de l'examiner, d'échanger avec l'auteur de la note et de formuler un avis. Ce dernier juge si le texte est publiable ou pas (rentre en discussion avec l'auteur), et dans l'affirmative en avertit sa section qui doit donner son aval. L'objectif est qu'une note soit publiée dans un délai de 3 mois après sa réception à l'Académie. On pourrait envisager que ces notes de recherche soient nécessaires pour obtenir un « prix ou une médaille », par exemple une médaille d'argent.

Dans la démarche (voir fichier attaché), les jeunes chercheurs sont invités à présenter une note de recherche sur un des points qu'ils estiment particulièrement novateur de leurs travaux (en particulier ceux qui viennent de soutenir leur thèse). Cette note doit être dans un langage ordinaire et clair. L'auteur en envoyant son texte doit choisir un membre de l'Académie qui constituera son référent.

Afin de choisir le référent, l'auteur doit visiter le site de l'Académie et trouver un membre qui ait l'expertise nécessaire pour lire sa note. En conséquence les membres de l'Académie doivent apparaître section par section et ils doivent surtout indiquer quels sont les domaines d'expertise dans lesquels ils acceptent de relire les notes de recherche proposées.

Au moment où l'annuaire est en train d'être rebâti, il semble particulièrement important que chaque membre remplisse la rubrique « domaine d'expertise » rapidement.

Je vous prie de croire, chères consœurs, chers confrères, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gérard TENDRON